



Le Cem\*

Siret n° 484 029 111 00016

## RÉSIDENCE « REG'ART SUR LE TERRITOIRE »

### Projet artistique Pour la réalisation d'un sentier artistique à Serres

**Date limite de dépôt des projets :  
Dimanche 16 Août 2020 minuit**

#### Le contexte :

Serres Lez'Arts est une association qui a pour objectif de favoriser le développement artistique et culturel sur le territoire Alpin.

Située au sud des Hautes-Alpes, dans un territoire de montagnes et de vallées en milieu rural, notre association se structure autour des activités suivantes :

- Une exposition annuelle durant 3 jours, dans le village historique de Serres, regroupant une vingtaine d'artiste sur des lieux d'exposition atypiques, basée sur l'idée d'une rencontre des pratiques artistiques et des publics.
- Un programme de sensibilisation et de médiation avec notamment des ateliers de pratiques enfants, ados, adultes, des stages, des conférences, des Ateliers d'Art Ambulants, en direction de tous les publics : établissements scolaires, associatifs, structures médicales, milieu fermé, handicap...
- Le pilotage du CEM\* (\*Collectif Espace Multiculturel) avec une programmation d'événements culturels (films, documentaires, conférences, Café/débats...) et un tiers lieu partagé.

Ce collectif regroupe plusieurs associations du Serrois :

- Les Amis de Serres (Association de Sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine Serrois)
- Le Hang'Art (Association d'artisans d'art à Serres)
- La MJC (animation socio-culturelle à Serres)
- Ludambule (Association de ludothèque itinérante dans les Hautes Alpes)
- Tousamba (Association, cous de musique brésilienne)

## Principe et contenu de la résidence « Regard sur le territoire » à Serres :

Cette résidence donne les moyens à deux artistes professionnels, relevant des domaines d'expressions classiques et contemporaines sans limites de pratiques ni de techniques.

L'objectif étant de développer une recherche originale en lien avec le contexte spécifique et la thématique de la résidence.

Dans le cadre de ce dispositif, il s'agirait de porter un regard singulier sur ce territoire : Serres village historique, classé petite cité de caractère, implanté en plein cœur d'un site naturel exceptionnel. L'axe proposé est celui d'un cheminement dans le village permettant de porter un nouveau regard sur le patrimoine (bâti et naturel).

Les artistes sont invités à réaliser des pièces inédites originales conçues spécifiquement pour la résidence. Les œuvres seront conçues pour être installées en extérieur dans le village de façon définitive. Ce travail doit pouvoir se matérialiser autour de la création d'un sentier d'art à Serres.

Sur place, l'équipe de Serres Lez'Arts et nos partenaires CEM\* accompagnent les artistes en résidence dans les divers aspects de leurs recherches et en les mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de leurs projets.

Une attention particulière sera portée à la dimension éducative et pédagogique.

## Conditions d'accueil de la résidence à Serres

### Période :

Les résidences auront lieu entre Octobre 2020 et Septembre 2021

### Durée :

Une durée d'environ 7 semaines soit 50 jours de travail (en 3 fois maximum), définie par un planning entre l'association et les artistes :

> **Séjour 1** : octobre 2020, arrivée de l'artiste, immersion, rencontre avec les partenaires et la population locale, conception du projet.

Présentation de l'artiste : travaux et démarche artistique générale (à définir) dans le cadre d'une exposition commune de présentation avec les partenaires.

> **Séjour 2** : phase de création (en atelier/ou in situ) et de médiation à Serres.

> **Séjour 3**: restitution de la résidence et installation des œuvres sur le sentier artistique L'inauguration de ces œuvres pourra se faire au cours du printemps 2021 ou à l'automne 2021 dans l'espace public du sentier artistique.

### **Défraiement et matériel :**

- Les frais de déplacement domicile/Serres seront remboursés à l'artiste sur présentation de factures pour 3 aller/retour maximum.
- Le matériel propre à la création sera remboursé sur facture en fonction des financements.

### **Rémunération :**

L'artiste recevra une bourse de 3000 euros (trois mille euros) comprenant honoraires ainsi que besoins personnels.

### **Espace de travail et condition d'accueil**

**Locaux :** Serres Lez'Arts permet aux artistes de bénéficier d'un espace de travail partagé de 20m<sup>2</sup> X 2 (atelier + véranda) avec accès à internet et mise à disposition des équipements techniques disponibles.

L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son outillage.

**Hébergement :** Il sera logé chez l'habitant

### **La résidence :**

Ce programme est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française et disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger valable en France.

Activité : 70 % du temps sera réservé à la création propre et 30 % du temps à des activités pédagogiques, médiations, interventions, conférences, rencontre avec les différents publics.

### **Critères de sélection :**

L'artiste sera sélectionné selon les critères suivants :

- Qualités artistiques du projet inscrit dans des problématiques contemporaines et classiques
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique de Serres
- Singularité de la recherche considérant les aspects du territoire et le cahier des charges
- Perspectives d'intégration dans le cadre d'un sentier d'art
- Faisabilité du projet, contrainte de pérennité et de conservation sur le site du sentier en extérieur

### **Cadre juridique :**

- Une convention de résidence spécifiant les engagements de Serres Lez'Arts /Le CEM et ceux des artistes accueilli(e)s, sera signée au début de la résidence.
- L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes-sécurité sociale, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

## Comment candidater ?

**Le dossier de candidature doit comporter :**

- Une lettre de motivation.
- Une biographie / curriculum vitae.
- Une présentation de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles sous forme de portfolio avec visuels et textes (dans la limite de 20 pages).
- Des textes destinés à rendre compréhensibles les enjeux de la pratique du candidat.
- Une note d'intention (maximum 3000 signes).
- Des propositions de rencontres à destination des publics pendant la résidence.
- Les coordonnées administratives et financières.

**Date limite de dépôt des projets :  
Dimanche 16 Août 2020 minuit**

Le dossier de candidature doit être transmis par courrier et par mail à:

**Serres Lez'Arts  
Mairie  
1, rue du Portail  
05700 Serres**

**[serreslezarts@gmail.com](mailto:serreslezarts@gmail.com)**

Un comité de sélection composé de 2 membres de Serres Lez'Arts, deux professionnels de l'art et d'un représentant institutionnel se réunira mi-août et la décision sera rendue fin août 2020.

**Pour plus d'informations :**

Vous pouvez nous contacter par mail

[serreslezarts@gmail.com](mailto:serreslezarts@gmail.com)

ou par téléphone au 04 92 46 84 24

<http://serreslezarts.wixsite.com/accueil>



RÉSIDENCE « REG'ART SUR LE TERRITOIRE » 2020/2021  
Sentier artistique à Serres

**SERRES LEZ'ARTS/CEM**

05700 SERRES Hautes-Alpes

**Fiche de candidature :**

Nom: ..... Prénom:.....

Date de naissance: .....

Disciplines artistiques:.....

Adresse:.....

Ville: ..... Code postal: .....

Téléphone portable: .....Téléphone fixe : .....

Email:.....

Site internet: .....

Formation:  
.....

N° Siret ou N° d'affiliation à la Maison des artistes ou Chambre  
des métiers (à l'exception des étudiants):  
.....

*J'accepte les conditions énoncées dans le document de Constitution du dossier de  
candidature pour la résidence « Reg'Art sur le Territoire »*

*Fait à ..... le .....*

*Bon pour accord (mention manuscrite) :*

*Signature :*

